**Définir le développement : historique et dimensions d'un concept plurivoque**

**Jean Ronald Legouté 2001**

En provoquant passions, engagements, illusions ou désillusions, le concept du développement confirme, bien au-delà de la diversité des contenus qu’on lui a attribués et des multiples réflexions qu’il a suscitées, la forte prégnance d’un phénomène dont les linéaments peuvent encore faire l’objet de réflexions controversées et d’interprétations protéiformes.

Le contexte est surprenant : il y a cinquante ans, le terme du développement était pratiquement inconnu dans les théories des sciences sociales comme dans la pratique de la politique économique ; aujourd’hui, son usage est celui d’un lieu commun et de l’abondante littérature qu’on lui a consacré marque, tant pour les scientifiques que pour l’opinion publique, une prise de conscience aiguë de ce qui reste encore plus grand voire le plus dramatique problème de l’humanité : le sous-développement.

Au cœur des grandes tendances intellectuelles et politiques favorisée par les grandes tendances socio-économiques de l’ordre d’après-guerre, la problématique du développement/sous-développement constituait « cet enjeu essentiel «  qui polarisant les débats d’idées et la vie politique, engendra une suite de théories « cherchant à se faire passer pour la solution enfin découverte des problèmes du développement »[[1]](#footnote-1).

Cependant, au-delà des efforts –intellectuels, politiques et économiques− concertés consentis au Nord comme au Sud, le concept de développement alimente encore la confusion et autorise les discours les plus variés, tant il recoupe et engage en même temps des disciplines différentes; aussi, la coopération, l’aide, les « transferts de composants » du développement en tout genre, ont-ils, dans la plupart des situations, induit des effets contraires à ceux escomptés par les théories appliquées et les institutions tant nationales qu'internationales.

Cependant, au-delà des efforts - intellectuels, politiques et économiques – concertés consentis au Nord comme au Sud, le concept de développement alimente encore la confusion et autorise les discours les plus variés, tant il recoupe et engage en même temps es disciplines différentes ; aussi, la coopération, l’aide, les « transferts de composants » du développement en tout genre, ont –ils, dans la plupart des situations, induit des effets contraires à ceux escomptés par les théories appliquées et les institutions tant nationales qu’internationales.

Durant plus de trois décennies, les modèles se sont substitués les uns aux autres, mais l’énigme reste entier et le développement pose toujours problème. « Le développement est en panne, sa théorie en crise, et son idéologie, l’objet de doute »[[2]](#footnote-2), constata Samir Amin (1989). Dans les années 1960, nous disent A. Guichaoua et Y. Goussault (1994), il y avait toujours un modèle, aujourd’hui, il n’y a plus de repère. Le développement est devenu un « objet fuyant »[[3]](#footnote-3). Il est même en voie de disparition.

* Comment saisir une notion dont les contours sont aussi mouvants ?
* Comment comprendre les échecs successifs des modèles de développement ?
* Doit-on conclure, comme le suggère Celso Furtado[[4]](#footnote-4), que le développement n’est qu’un mythe ?

Pareilles constatations peuvent soit engendrer la désillusion, soit stimuler la réflexion.

Dans cet ordre d’idée, plusieurs auteurs[[5]](#footnote-5) se sont appliqués à définir le phénomène en y insérant à chaque fois, suivant le contexte qui prévaut ou par souci d’originalité, une dimension adaptée au courant paradigmatique du moment. Notre réflexion ici n’est pas une tentative d’ajouter une version supplémentaire à la « mosaïque de définitions » consacrées à cette notion, encore moins un nouvel exercice d’analyse des théories développementalistes, elle se veut, tout simplement, un périple exploratoire autour du concept de développement et des différentes définitions qui l'ont soutenu. Aussi, avant d’aller plus loin, s’avère-t-il nécessaire, pour ne pas se perdre dans le vaste « champ du développement », de circonscrire le cadre dans lequel notre étude va se dérouler.

**RÉSERVES MÉTHODOLOGIQUES ET CADRE DE RÉFLEXION**

Notre souci de comprendre l’évolution de la notion de développement nous impose de recourir à la démarche historique pour proposer une vision diachronique du concept. « Un concept est une histoire »[[6]](#footnote-6) nous dit Granger (1955), il révèle sa pleine signification non dans l’une de ses expressions conjoncturelles mais dans ses transformations successives, dans ses progrès vers la réalité et vers la généralité. Ainsi, dans un premier temps, nous allons tenter de replacer cette notion dans sa longue tradition de conceptualisation en explorant sa genèse et son évolution. Nous essayerons aussi de circonscrire, autant que faire se peut, les dimensions du phénomène de développement pour finalement passer à l’inventaire des définitions qu’on lui a consacrées.

Ce faisant, nous ne prétendons nullement effectuer une exploration complète; pas davantage, nous ne voulons, ni ne pouvons faire un inventaire conceptuel de toutes les connotations et dénotations du terme, des contextes dans lesquels il se manifeste, de ses significations ou de ses usages à travers les différents champs disciplinaires qu’il implique. Cela nous imposerait, pour une analyse valable de son contenu, la coopération de toutes les sciences sociales : économie, sociologie, démographie, anthropologie, géographie, psychologie *etc*. Aucune de ces sciences ne peut prétendre apporter, à l’intérieur de son seul champ, une explication exhaustive au concept de développement. Comment conceptualiser une notion qui intègre, de façon claire et opérationnelle, des données de nature aussi diversifiée? Comment y intégrer des objectifs et des priorités alors que chacune de ces disciplines oeuvre selon sa logique propre ?

Fort de cette problématique, nous ne retiendrons, dans le cadre de cette réflexion que les définitions formulées par des auteurs dont la démarche de conceptualisation permet de saisir le phénomène au confluent de ses interactions multidisciplinaires.

**HISTORIQUE DU CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT**

Toute perspective implique un point de vue qui varie suivant l*’a priori* implicite qui tient lieu d’origine à la réflexion qu’elle véhicule. Ainsi, deux tendances émergent dans la façon d’appréhender la genèse du développement :

* la première fait référence à l’idée de progrès, à l’évolutionnisme historique, elle considère le développement comme un phénomène aussi vieux que l’histoire des sociétés, argumentant qu’il y a toujours eu des pays avancés et des pays arriérés, des pays prospères et des pays marqués par la misère. Les auteurs qui adoptent cette approche font remonter la genèse du développement jusqu’à la révolution néolithique[[7]](#footnote-7). Ils soutiennent que le développement a toujours existé sauf qu'il manquait le mot pour le dire.
* La deuxième tendance se veut une interprétation rigoureuse de l’historique du phénomène à partir de l’émergence du concept de développement. Elle fait référence à cette vision duale qui considère le développement comme une nécessité thérapeutique dont la pertinence s’est imposée à partir de la prise de conscience du phénomène de sous-développement[[8]](#footnote-8).

S’il est plausible d’admettre que le phénomène, vu à travers le prisme du changement social, a toujours existé, on doit reconnaître cependant que le concept de développement considéré *stricto sensu,* demeure une construction très récente.

En effet, ce n’est qu’à la fin des années 1950 que le terme « développement » commence à apparaître dans quelques travaux isolés. Sa conceptualisation ainsi que sa diffusion furent directement et explicitement liées au phénomène du sous-développement.

* En français, le terme « développement », dans son acceptation économique, était encore totalement absent du *Dictionnaire des Sciences économiques* publié en 1956 et 1958 sous la direction de Jean Romeuf quand il fut utilisé sporadiquement dans un article intitulé *Théorie générale du progrès économique* qui, somme toute, peut être considéré comme un « essai sur le développement » (publié par les Cahiers de l’ISEA, n° 47, 1956).
* Aussi, François Perroux fut-il l’un des premiers sinon à utiliser, du moins à expliciter ce terme quand il l’employa dans son ouvrage *La Coexistence Pacifique* (1958) et intitula le chapitre III de son autre livre *l’Économie du XXe siècle* (1961) : « La notion de développement ».

En fait, il a fallu attendre la fin des années 1970 pour que le terme « développement » se généralise réellement. Ainsi, on le retrouva dans le *Dictionnaire des sciences économiques* d’Alain Cotta (1968), dans le *Petit Dictionnaire de l’Économie* de Rosemonde Pujol (1968) et dans le *Vocabulaire de l’Économie* de Gilbert Mathieu (1970). Par contre, il fut absent du *Dictionnaire Économique et Financier* de Yves Bernard, J. C. Colli et D. Lewandowski (1975) ainsi que du *Lexique d’économie générale* de A. Caineau (1979). Les lexicographes ne l’ont d’ailleurs intégré que très récemment et retiennent encore le lien avec le sous-développement : ainsi le *Robert* ne fait allusion qu’à la locution : « pays, région en voie de développement, en développement: dont l'économie n'a pas encore atteint le niveau de l'Amérique du Nord, de l'Europe occidentale… etc.» (Forme utilisée par l’ONU)[[9]](#footnote-9).

Cependant, ce caractère très récent de la notion de « développement » n’exclut pas des cas isolés d’utilisation précoces. En effet, dans la traduction française de 1908 du classique de Gustave Schmoller (*Principes d’économie politique*), le chapitre concluant le volume 5 est intitulé : *Les théories du développement économique*. Mais, tout compte fait, c’est dans le monde anglo-saxon que le terme apparaît beaucoup plus tôt dans son acception économique. En ce qui concerne l’économie classique, il n’apparaît que de façon sporadique dans les années 1930, notamment en 1934 grâce au livre de Joseph Schumpeter dont le titre anglais *The Theorie of Economic Development* est la traduction littérale de l’allemand paru en 1911.

Notons que la traduction française, publiée en 1935, emploie le terme « évolution économique» en lieu et place de développement. Aussi, devons-nous signaler que l’emploi du terme «développement » est retrouvé dès 1909, lorsque le parlement britannique créa une « Development Commission » destinée « to promote the economic development of the United Kingdom »

Toutefois, c’est au courant marxiste qu’on doit, en tout état de cause, l’application de ce terme à l’économie anglaise. La première traduction anglaise du *Capital* publiée en 1887 utilise ce terme en se référant « *aux phases historiques des modes de production* ». D’autre part, quelques historiens de l’Empire britannique utilisaient également le terme « développement » dès les années 1920, mais avec un contenu différent. Par-là, ils suivaient la tradition de certains écrits des *Dominions* qui, dès les années 1840, employaient ce terme dans un sens plus restrictif : celui d’exploitation des ressources naturelles[[10]](#footnote-10).

Cependant, si dans le monde anglo-saxon, le terme « développement » est apparu beaucoup plus précocement, sa généralisation n’est venue que tardivement. Ainsi, le terme « *economic development* » n’apparaît pour la première fois dans l’index de la *Britannica* qu’en 1959 dans le cadre d’un article sur la Banque de la Reconstruction et du Développement; et ce n’est que dans l’édition de 1963 qu’un article spécifique consacré au concept y fut introduit. D’ailleurs le terme ne figurait pas encore dans l’édition 1965 de l*’Everyman’s Dictionary of economics*; il fut également absent du Dictionnaire Économique (A *New Dictionary of economics*) de Philips, A. S. Taylor (1966) ainsi que de la seconde édition de The *McGraw-Hill Dictionary* of *Modern Economics* (1973)[[11]](#footnote-11).

Par ailleurs, nous fait remarquer Latouche (1988), l'introduction du terme «développement» dans la littérature économique ainsi que sa transformation en concept se firent sans bruit. Le caractère progressif du passage de la *notion métaphorique descriptive* au statut de concept fut imposé par la nécessité d'adjoindre le qualificatif «économique» jusque dans les années 1960.

Malgré le fait que Mme Chemillier-Gendreau ait pu recenser trois usages du mot «développement» dans les quatorze points du président Wilson du 8 Janvier 1918 et cinq dans le pacte de la S.D.N. du 28 Juin 1919[[12]](#footnote-12), le message du président Truman sur l'état de l'Union du 20 Janvier 1949, en faisant état de «programmes pour la croissance des régions sous-développés», constitue une étape décisive dans ce que Rist appelle *l'invention du développement[[13]](#footnote-13).*

Tout compte fait, la réelle acceptation du terme de développement en anglais comme en français est directement liée à la prise de conscience des problèmes du sous-développement. En raison de cette filiation congénitale, la dimension historique du phénomène désigné par *le développement* a toujours été limitée à la période commençant avec la rupture de la révolution industrielle; période pendant laquelle commencèrent réellement à se dessiner les clivages profonds entre pays «industrialisés ou développés» et pays «retardés ou sous-développés».

Cela voudrait dire, comme l’a noté entre autres J. Freyssinet, que le développement a commencé il y a trois siècles en Angleterre. Cependant, si cette façon de concevoir la genèse du développement n'est pas unanimement partagée par tous les chercheurs dans le domaine, il reste que l'apparition du «concept de développement» associé à la propension de lui insérer des contenus dans le contexte qui a prévalu dans le cadre de l'ordre d'après-guerre, c'est-à-dire dans les années 1950, fait encore consensus.

Aujourd’hui, la force du discours sur le phénomène confère au concept de développement une place centrale dans les politiques nationales et internationales tant des pays dits « développés » que ceux considérés comme « en voie de développement ». «C’est l’ensemble des activités humaines qui sont maintenant entreprises au nom du *développement* » nous dit G. Rist (1996) 14. « Au nom du *développement*, tout est permis même si cela se traduit par le sacrifice de générations entières»15 souligne Philipe Norel (1986). Malgré la nature ambiguë des contenus qui lui ont été attribués, le concept est attesté dans toutes les langues, figure dans tous les dictionnaires et Encyclopédies et l’idée qu’il véhicule est au centre de la vision du monde qui prévaut en notre époque.

Émaillant des discours officiels, mobilisant les espoirs des millions de personnes et des ressources considérables[[14]](#footnote-14), cette notion ne souffre plus d'opposition et son bien fondé ne peut plus apparemment être remise en question tant les pratiques qu'elle sous-tend et l'idéologie qu'elle véhicule lui confèrent une valeur positive, souhaitable voire nécessaire profondément ancrée dans l'imaginaire collectif du genre humain. L’autorité du concept, son universalisme actuel et notamment son attrait tant au Nord qu’au Sud témoignent de l'aveuglante évidence sur laquelle repose son pouvoir *aliénant.*

Cette rétrospective nous a permis, tant soit peu, de situer l'ancrage originel de «l'unité linguistique» représentée par le terme «développement»; aussi, pour mieux explorer son essence sémantique, s'avère-t-il pertinent d'interroger la nature même du concept. « La nature d'une chose, nous dit Aristote, c'est sa fin; ce qu'est chaque chose une fois sa croissance achevée»[[15]](#footnote-15).

Ainsi, représenté comme étant un *processus* et non pas un *état,* le concept de développement −concept sans cesse en construction, en transformation, en déformation ou en élargissement à mesure qu'émergent des innovations dans les pratiques qu'il sous-tend−, s'est fait adjoindre plusieurs dimensions au cours de son évolution. Comprendre sa nature, pour nous, revient, de façon incontournable à questionner ses dimensions économiques, socioculturelles et politiques.

**LES DIMENSIONS DU CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT**

* Si le concept de développement revêt un sens spécifique à travers les différentes définitions qui lui sont consacrées, il paraît impossible de définir une frontière sémantique étanche entre lui et les autres notions dont la diachronie de la pensée économique nous révèle qu'il procède.
* C'est un cas archétypal de système sémantique qui combine, entre autres, des concepts tels que: «croissance économique», «satisfaction des besoins fondamentaux» et «gourvernance[[16]](#footnote-16) » se rapportant chacun à une variante dimensionnelle que la notion de développement a progressivement intégrée au cours de son évolution. Pour s'en convaincre, voyons tout de suite la dimension économique du concept de développement.

***La dimension économique du concept de développement***

La réflexion sur le développement dans la période qui suivit immédiatement la Seconde Guerre mondiale eut pour cause principale la prise de conscience du retard économique dans lequel vivait la grande majorité de l'humanité. Pendant cette période constitutive cristallisée par les travaux des *pionniers[[17]](#footnote-17)* et surtout par l'essor de l'économie du développement, les premières théories développementalistes ont émergé en introduisant au concept de développement un contenu sémantique à la fois herméneutique et opérationnel dans lequel prédominait largement

(Voire de façon exclusive) l'économie. Le développement, nous disent Bonnie Campbell (1997) et Louis Emmerij (1997), était conçu à l'époque comme étant synonyme de la croissance économique, perçue comme un problème de formation du capital20. Le concept de développement était, en quelques sortes, complètement assujetti à sa composante économique.

Dans ce contexte où croissance et développement étaient considérés comme deux concepts *quasi* interchangeables, le développement ne signifiait pas plus qu'enregistrer une suite de taux de croissance économique positifs: se développer, souligne Richard Bergeron (1992), c'était avoir 3.7% de croissance économique une année, puis 4.8% l'année suivante, et ainsi de suite, indéfiniment[[18]](#footnote-18). Cette perspective est très souvent illustrée par la contribution de W.W. Rostow chez qui la croissance était devenue le maître-mot servant à définir une théorie générale de développement[[19]](#footnote-19). Son schéma qui se veut un modèle universel de croissance linéaire propose, dans son essence, une stratégie de rattrapage formulée comme une succession d'étapes qui passent par la transition, le décollage et la maturité pour atteindre un but considéré comme universel: la société de consommation de masse[[20]](#footnote-20).

Fort de cette constatation, on peut dire que le développement, dans les années qui suivirent immédiatement sa conceptualisation (c'est-à-dire ans les années 1960), était complètement assimilé à la croissance du revenu réel par habitant dans les pays sous-développés; donc confiné et réduit dans le cadre de sa stricte dimension économique. Cette hégémonie de l'économie dans le contenu sémantique du concept de développement va être mis en cause à partir du moment où les économistes eux-mêmes commencèrent à définir différemment «croissance» et «développement».

La pertinence d'autres dimensions au sein du concept et surtout l'échec des politiques strictement économiques inspirées par cette vision macroéconomique du développement qui prédominait alors, ont suscité les débats qui furent à l'origine de ce que Latouche appelle et pour cause : l'explosion du concept. Il en appert des définitions relatives aux deux concepts «croissance» et «développement»[[21]](#footnote-21), lesquelles s'employèrent à mettre en évidence les nuances particulières de chacun d'eux. Ce concernant, laissons parler François Perroux dont la justesse (ou encore l'ambiguïté) des mots ont valu à ses définitions d'être classiques et reprises dans plusieurs Encyclopédies économiques.

**La «croissance», pour Perroux :**

C'est l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs longues périodes (chacune de ces périodes comprenant plusieurs cycles quasi-décennaux) d'un indicateur de dimension: pour une nation, le produit global net en termes réels. Ce n'est pas −il est nécessaire d'y insister au rebours d'une attitude qui se répand− l'augmentation du produit réel par habitant.

Et le «développement»:

«…C'est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rende apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global »[[22]](#footnote-22).

À partir de là, force est de reconnaître que le développement, en dépit du fait qu'il procède inéluctablement de la croissance, ne peut se réduire au strict univers de celle-ci. Elle représente certes la dimension prédominante du concept, mais ne suffit pas pour rendre compte des autres dimensions que le développement incorpore.

La croissance est d'ordre quantitatif et se traduit par l'augmentation des grandeurs économiques, considérée comme l'une des multiples composantes du phénomène complexe qu'est le développement. Même si la croissance demeure le préalable à tout effort de développement dans la mesure où toute amélioration du niveau de vie ou du bien-être social passe nécessairement par l'augmentation des quantités produites et l'accroissement correspondant des revenus, il s'avère important de préciser que le développement est bien plus que la croissance.

Le développement, au-delà du concept de croissance qui est d'ordre quantitatif et mesurable, postule aussi des idées de qualité qui, d'ailleurs, échappent à toute mesure et débordent le champ de l'analyse économique. Il implique une hausse du bien-être social, des changements dans les structures (la qualification de la main-d’œuvre s'accroît, l'organisation de la production se complexifie) et finalement une mutation de la société toute entière. Il passe, comme le souligne Teulon (1992), par l'urbanisation, l'industrialisation, l'alphabétisation et la formation et produit au confluent de cette combinaison un système plus efficace (par accumulation de richesses) où les besoins humains se révèlent mieux satisfaits.[[23]](#footnote-23)

C. Furtado (1989) retient au moins trois dimensions de l'idée de développement : celle de l'accroissement de l'efficacité du système social de production, celle de la satisfaction des besoins élémentaires de la population et celle de la réalisation d'objectifs auxquels aspirent les groupes dominants d'une société et qui rivalisent dans l'utilisation des ressources rares.

Cet état de fait nous confirme que la «croissance» représente la quintessence de la dimension économique du concept de développement qui l'englobe et la soutient. Elle constitue même la condition *sine qua non*, mais nullement suffisante du développement. Elle sous-tend tantôt le développement, tantôt le maldéveloppement ou «croissance perverse»[[24]](#footnote-24) et elle ne se traduit pas nécessairement par un véritable développement économique et social.

Mais, si le développement implique d'autres dimensions *normatives implicites* ou de nature qualitative, il s'avère impératif de les explorer afin d'arriver, tant soit peu, à cerner le plein sens du concept. Voyons maintenant la dimension socioculturelle du concept de développement.

**La dimension socioculturelle du concept de développement.**

La fin des années 1960 marque une rupture qui se traduit potentiellement par une nouvelle vision du concept et des pratiques de développement. La prise de conscience des imperfections des modèles de développement axés sur l'économisme, le productivisme et le technicisme au détriment des véritables besoins humains et sociaux et des aspirations des populations a imposé une reconceptualisation des approches développementalistes et subséquemment, une redéfinition du concept de développement.

À la floraison dans les années 1960 de stratégies technocratiques de développement économique succède dans les années 1970 l'inflation des recettes du développement humaniste. Le développement, constata S. Latouche (1986), étant devenu la projection du désir et du délire du Tiers Monde, toutes les constructions possibles pourraient s'abriter désormais derrière ce concept qui, vidé de son contenu *réel/rationne*l, perd toute rigueur et devient le point de mirage de toutes les aspirations[[25]](#footnote-25).

Ainsi, le concept de développement, en intégrant le social et l'humain, subit une véritable révolution sémantique. Au développement tout court confiné dans le contenu sémantique exclusivement économique qui le simplifiait outrancièrement, on associera désormais des épithètes qui témoignent «du droit à l'expression des valeurs culturelles des civilisations issues de l'histoire et des situations sociales spécifiques des sociétés émergentes»[[26]](#footnote-26).

Ainsi, à la notion de *self-reliance*, *d'autonomie* ou *développement autocentré* qui fit son entrée dans la littérature du développement[[27]](#footnote-27), se succèdent les concepts de *développement endogène*, *développement solidaire, communautaire, intégré, authentique, autonome et populaire, durable, humain, harmonisé, participatif, global[[28]](#footnote-28), l'écodéveloppement, l'endodéveloppement, l'ethnodéveloppement* et pour finir, le *développement socialiste[[29]](#footnote-29)*.

Tous ces qualificatifs associés à la notion de développement dans le but de concilier la croissance et le bien-être social, participent à la structuration du champ idéologique du développement et concourent subséquemment à la prise en compte par le concept des nouvelles dimensions qu'ils véhiculent.

Ainsi, pour illustrer la dimension socioculturelle du concept qu'il s'agit ici de mettre en évidence, nous faisons appel au concept des «besoins fondamentaux[[30]](#footnote-30)» pour rendre compte des aspects sociaux proprement dits et à la variante «dimension culturelle du développement35» dont la littérature s'y rapportant se révèle d'une abondance étonnamment proportionnelle à son importance au niveau du concept de développement.

1. RIST, Gilbert, *Le développement : Histoire d’une croyance occidentale*, Paris, Presses de la

   Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1996, p. 15. [↑](#footnote-ref-1)
2. AMIN, Samir, *La Faillite du développement en Afrique et dans le Tiers-Monde*, Paris, L’Harmattan, 1989, p. [↑](#footnote-ref-2)
3. GUICHAOUA, André et Yves GOUSSAULT*, Sciences sociales et développement,* Paris, Armand Colin, 1994, p. 3. [↑](#footnote-ref-3)
4. FURTADO, Celso, *Le mythe du développement économique*, Paris, Anthropos, 1984. [↑](#footnote-ref-4)
5. On pourra se reporter aux divers ouvrages publiés et consacrés à la question depuis la seconde guerre mondiale, tous les auteurs ont tenté de conceptualiser à leur façon le phénomène du développement avec des perspectives propres à leur de domaine. [↑](#footnote-ref-5)
6. GRANGER, G. G*., Méthodologie économique*, Paris, 1955, p. 23. [↑](#footnote-ref-6)
7. Cette approche est adoptée par plusieurs auteurs parmi lesquels Gilbert Rist [*Le Développement : Histoire d’une croyance occidentale, op. cit*., p. 52-80.] et Paul Bairoch [*Le Tiers-Monde dans l’impasse. Le démarrage économique du XVIIIe au Xxe siècle,* 2e éd., Paris, Gallimard, 1983]. [↑](#footnote-ref-7)
8. Il faut souligner que la majorité des auteurs (du moins ceux dont nous connaissons les textes) qui adoptent cette approche, sont des analystes ou des théoriciens du sous-développement. Ils configurent l'apparition des deux phénomènes comme une dualité. Parmi lesquels, voir: FREYSSINET, Jacques, *Le concept du sous-développement,* Paris, Mouton, 1966, p. 8. ; LACOSTE, Yves, *Les pays sous-développés,* Paris, Presses Universitaires de France, Coll. «Que sais-je ?», 1984. Il faut aussi faire remarquer que pour Freyssinet, le sous-développement est engendré par la révolution industrielle et pour Lacoste, elle n'est apparue que dans le début du XXe siècle et dans certains contrées, il y a à peine 10 ans ou 15 ans (réf : 1984). [↑](#footnote-ref-8)
9. Cette rétrospective du concept de développement est celle adoptée par plusieurs auteurs parmi lesquels Paul Bairoch et Serge Latouche. Voir : BAIROCH, Paul, « Historique du terme développement ». In GREFFE, X. et *al*. (éds.), *Encyclopédie Économique*, Paris, Economica, 1990, p. 133-175. Voir également : LATOUCHE, Serge, « Contribution à l’histoire du concept de développement ». In COQUERY-VIDROVITCH, C., et *al*. (éds.), *Pour une Histoire du développement. États, Sociétés, Développement*, Paris, l’Harmattan, 1988, p. 41-59. [↑](#footnote-ref-9)
10. BAIROCH, Paul, *Ibid.,* p.163. [↑](#footnote-ref-10)
11. Ces données sont tirées des recherches effectuées par le même auteur : *Ibid*., p. 164. [↑](#footnote-ref-11)
12. CHEMILLIER-GENDREAU, Monique, *Le discours juridique sur le développement et sa fonction idéologique,* cité par LATOUCHE, Serge, *op. cit*., p.44. [↑](#footnote-ref-12)
13. C'est donc dans le contexte immédiat de l'après-guerre que le développement fut inventé. Le «Point IV» du président Truman a inauguré «l'ère du développement» selon Rist qui a même intitulé le chapitre 4 de son livre: «L'invention du développement». Voir RIST, Gilbert, « L'invention du développement» dans *Le Développement. Histoire d’une croyance occidentale*, *op. cit.,* p. 115-131. [↑](#footnote-ref-13)
14. Cette mobilisation se manifeste à travers les actions que le développement légitime, les institutions qu’il fait vivre et les signes qui attestent sa présence. Il existe des pays « développés » et d’autres « en développement », des projets de « développement », des ministres de la « coopération au développement », un « Programme des Nations Unies pour le développement », une Banque internationale pour la reconstruction et le développement », des instituts d’études du « développement » …etc. Voir : RIST, Gilbert, *op. cit*., p.22. [↑](#footnote-ref-14)
15. ARISTOTE, *Politique*, 1252b 32-34, cité par LATOUCHE, Serge, op. cit., p. 52. [↑](#footnote-ref-15)
16. Le concept de «gouvernance» ou encore «good gouvernance» a fait son apparition dans la littérature sur le développement en 1992 dans un document de la Banque Mondiale intitulé : *Governance and development.* Traduit par « bon gouvernement» ou par «bonne gestion des affaires publiques» (cette seconde formulation est celle adoptée par l'OCDE/CAD), ce concept récent revêt des implications (telles la gestion du secteur public, la responsabilisation, le cadre juridique du développement, l'information et la transparence) qui renvoient immanquablement à la dimension politique du développement. «Le concept de gouvernance véhicule, bien qu'elle se défende de s'intéresser aux dimensions politiques en affirmant se contenter de propositions techniques en faveur d'une bonne gestion économique et sociale, un projet d'exercice du pouvoir aux enjeux politiques et idéologiques majeurs.». Voir: CAMPBELL, Bonnie, «Reconceptualisation de l'État au Sud − Participation démocratique ou Managérialisme populiste» dans M*ondialisation des échanges et Fonctions de l'État*, sous la dir. de François CRÉPEAU, Bruxelles, Bruylant, 1997, p. 201-214. [↑](#footnote-ref-16)
17. Période marquée par les pionniers du développement, Gérald Meier et Dudley Seers(ed.) ont rassemblé les témoignages de dix d'entre eux: Lord Bauer, Colin Clark, Albert O. Hirschman, le prix Nobel de la paix Sir Arthur Lewis, le prix Nobel Gunnar Myrdal, Raúl Presbish, Paul N. Roseinstein-Rodan, Walt W. Rostow, Hans w. Singer et le prix Nobel Jan Tibergen. Pour plus de détails, voir: MEIER, Gérald, M. et SEERS, Dudley (éd.), *Les Pionniers du Développement*, (publié pour la Banque Mondiale), Paris, Economica, 1988 p.3-24. [↑](#footnote-ref-17)
18. BERGERON, Richard, *L'Anti-développement. Le prix du Libéralisme,* Paris, L'Harmattan, 1992, p.45. [↑](#footnote-ref-18)
19. Pour plus de détails sur cette théorie, Voir: ROSTOW, Walt W., *The Stages of Economic Growth. A Non-Communist Manifesto,* London et New York, Cambridge University Press, 1960. [↑](#footnote-ref-19)
20. CAMPBELL, Bonnie, *op. cit*., p.172. [↑](#footnote-ref-20)
21. La littérature concernant l'opposition entre «croissance» et «développement» est très féconde. Plusieurs auteurs se sont évertués à établir la différence entre ces deux concepts en proposant un élargissement du cadre sémantique du concept de développement qui recouvre aussi des dimensions sociales, politiques et culturels; parmi lesquels, voir: ZARCA, Claude, «De la distinction entre la «croissance» et le «développement» dans la littérature scientifique consacrée aux pays sous-développés*»*, *Cahiers de l'I.S.E.A.,* série F, n° 12 (1959), p. 57-110; BYE, Maurice, «Le rôle du capital dans le développement économique», *Économie Appliquée,* juil.-sept. 1958, n° 3, p. 429-447; LEWIS, W.A., *The theory of economic growth*, Homewood, 1955, p.10; BARRE, Raymond, «Structures sociales et croissance économique. Sur les limites d'une théorie économique de la croissance», Rapport au congrès des économistes de langue française, 1958, *Revue d'économie politique,* mars-avril 1958, p. 380, note 1; PERROUX, François, *L'économie du XXe siècle*, Paris, PUF, 1961, p. 155. 25. [↑](#footnote-ref-21)
22. PERROUX, François*, Ibid.* [↑](#footnote-ref-22)
23. TEULON, Frédéric, *Croissance, Crise et Développement*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, p. 157. [↑](#footnote-ref-23)
24. Concept employé par I. Sachs pour expliquer les effets pervers du modèle de croissance économique. Voir: SACHS, Ignacy, *Pour une Économie Politique du Développement: Études de planification,* Paris, Flammarion, 1977. [↑](#footnote-ref-24)
25. LATOUCHE, Serge, *Faut-il refuser le développement?* Paris, Presses Universitaires de France,

    1986, p.10. [↑](#footnote-ref-25)
26. Voir la définition du développement proposée par Edgar Montiel, représentant de l'UNESCO cité par LATOUCHE, Serge, *Ibid*. [↑](#footnote-ref-26)
27. La notion de «self-reliance» est abondamment développée par Rist. Voir RIST, Gilbert, *op. cit.,* p. 201. [↑](#footnote-ref-27)
28. Le «développement global» est une tendance amplement déve loppée dans: OCDE, «Le financement du développement: Aperçu de l'action à mener à l'aube du XXIe siècle» dans *Coopération pour le Développement*, Paris, 1997, pp. 45-66. [↑](#footnote-ref-28)
29. Ce recensement a été fait en partie par Latouche. Voir LATOUCHE, Serge, *op. cit*., p. 55. [↑](#footnote-ref-29)
30. Dans notre étude ici, nous ne faisons que passer à pieds joints sur l'approche des « besoins fondamentaux» dans le simple but de faire ressortir une composante de la dimension sociale du concept de développement. Pour plus de détails relatifs aux définitions et aux différents débats soulevés par cette approche amplement développée entre autres par Rist. Voir: RIST, Gilbert, «L'approche des besoins fondamentaux», *op. cit.,* pp. 264-277. [↑](#footnote-ref-30)